



Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

Éric Dupond-Moretti  
Garde des Sceaux  
Ministre de la Justice  
13, place Vendôme  
75042 Paris cedex 01

*Objet : Mouvement social centre pénitentiaire du Havre-Saint-Aubin*

Monsieur le Garde des Sceaux,

Des personnels du centre pénitentiaire du Havre-Saint-Aubin conduisent ce jour, comme nombre de leurs collègues à travers tout le pays, des actions revendicatives suite à vos annonces du 14 février devant l'intersyndicale UFAP, UNSa Justice, CGT Pénitentiaire et SPS concernant la grille indiciaire de fusion des grades du Corps d'encadrement et d'application (CEA).

Ces personnels sont en effet particulièrement déçus par ces annonces, qualifiant de très médiocre le projet de grille indiciaire de cette fusion des grades qui s'éloigne fortement des attentes de revalorisation et de reconnaissance dont sont légitimement porteurs les personnels de l'administration pénitentiaire.

Ils réclament notamment :

- Un déroulé de carrière en 19 années dans la grille fusionnée de Surveillant et Brigadier ;
- Un indice sommital bien supérieur à l'indice 502 ;
- La bonification d'une année d'ancienneté, comme pour tous les agents de catégorie C de la Fonction Publique ;
- La fusion des grilles de Premier Surveillant et Major.

Des revendications dont la satisfaction me semble méritée au regard de l'engagement professionnel dont font preuve ces personnels soumis à un accroissement de la pénibilité de leur métier depuis le début de la crise sanitaire.

Eu égard de ce qu'il s'exprime aujourd'hui dans les établissements pénitentiaires en réponse à vos annonces, il me paraît également que l'ouverture de véritables négociations, conduites dans un dialogue social respectueux, est plus que jamais nécessaire.

Ces personnels dénoncent non seulement l'injustice de la nouvelle grille indiciaire imposée, mais également sa négociation en catimini entre vos services et certaines organisations syndicales.

On me rapporte également un autoritarisme et une perte de sang-froid de votre part lors de votre rencontre avec l'intersyndicale le 14 février, qui ne me semble pas concourir à un dialogue social apaisé et constructif.

Je souhaite à travers ce courrier non seulement vous relayer ces éléments que je viens de collecter, mais surtout vous demander de bien vouloir prendre le temps d'une véritable négociation avant de déterminer les contenus de la future grille indiciaire de fusion.

La suspension de celle que vous avez annoncé le 14 février serait un premier signe concret donné à cette volonté d'agir dans le respect de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire et de leurs organisations syndicales.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à ces alertes, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Lecoq', with a stylized flourish below it.

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime